

## Formalités douanières, transport de marchandises Grèce

**Pour le chauffeur**, les documents suivants sont nécessaires:

- passeport ou carte d'identité;
- permis international de conduire;
- attestation de conducteur pour les conducteurs de pays tiers conduisant des véhicules immatriculés dans l'UE;
- certificat de vaccination contre la fièvre jaune pour les personnes ayant transité ou séjourné dans une zone infectée dans les six jours précédant leur arrivée en Grèce.

**Pour le véhicule**, les documents suivants sont nécessaires:

- permis international de circulation;
- carte verte internationale d'assurance;
- carnet de passage ou triptyque établi au nom du conducteur.

**Sources:** IRU, 2004  
Manuel de l'IRU, 2000  
OFAE, 1998